

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

Rue de Lorraine, 14,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSÉRIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 40
ÉDOUARD ROUYÈRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

Monaco, le 13 Mai 1884

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Héritaire s'est rendu le 8 mai, à 11 heures du matin, au Palais de l'Élysée et a déjeuné avec M. le Président de la République.

Le Prince est parti pour Londres avant-hier. Son Altesse se dispose à entreprendre une excursion dans la mer Baltique à bord de son yacht *Hirondelle*.

S. A. R. Madame la Princesse Florestine, Duchesse d'Urach-Wurtemberg, et les Princes ses fils, ont quitté Monaco mardi dernier pour se rendre en Allemagne.

Les savantes prédications de M. l'abbé Pavy pour le mois de Marie obtiennent, tous les soirs, à la Cathédrale, un succès sans cesse croissant. Théologien aussi distingué qu'éloquent orateur, M. l'abbé Pavy a su, de prime abord, conquérir toutes les sympathies de son nombreux auditoire par l'élévation de la pensée, la clarté de l'exposition et la chaleur du style.

La prédication de M. l'abbé Pavy n'est ni le sermon solennel, ni l'entretien familial; elle tient de l'un et de l'autre: c'est la conférence, non froide et purement didactique, mais relevée et échauffée par les applications morales de la vérité dogmatique.

L'esprit et le cœur y trouvent une égale et pleine satisfaction, et, tandis que les déductions aussi nettes que rigoureuses de principes incontestables, apportent la conviction à l'esprit, le cœur s'ouvre et s'émeut à l'appel des sentiments les plus nobles, les plus vrais et les plus intimes.

Le sujet des conférences de M. l'abbé Pavy est la glorification de Marie; mais, comme la Mère de Dieu et des hommes touche à la fois à la divinité et à l'humanité, l'orateur sait y rattacher le dogme catholique tout entier. C'est pourquoi sa parole éloquente, jointe à une doctrine solide, étendue et puisée aux sources les plus pures, intéresse vivement les fidèles et produit dans les âmes, avec un redoublement d'amour filial pour Marie, l'accroissement de la foi en Dieu.

Les offices religieux acquièrent chaque dimanche une plus grande importance à la Cathédrale. Grâce au concours d'artistes amateurs des plus distingués, à l'habile direction du maître de chapelle et au talent supérieur de l'organiste, ces offices sont de véritables solennités.

C'est ainsi qu'avant-hier, pendant la grand'messe, à l'Offertoire, M^{lle} A... a chanté, avec *maes-*

tria, l'*Ave Maria*, de Gounod. Douée d'une fort belle voix de soprano, élève d'une artiste renommée, M^{lle} A... joint à une méthode excellente un grand sentiment dramatique. Elle était accompagnée par l'orchestre, M. Comte, premier violon, et l'orgue, tenu par M. Bouault.

À l'élévation, M^{me} T...y, mezzo soprano, a fait entendre un *Sanctus* de Beethoven, qui, n'étant la sainteté du lieu, eût été publiquement applaudi.

Au salut des vêpres, après les litanies, très bien chantées par la maîtrise, une jeune personne, n'habitante notre pays que temporairement, M^{lle} M..., a bien voulu chanter un *Ave Maria* de Luzzi. Cette belle page religieuse a mis en relief le talent musical de M^{lle} M..., servi par une voix de soprano, ample et sympathique.

Par avis du 8 mai courant, M. le Maire de Monaco rappelle aux habitants de la Principauté les prescriptions de son arrêté concernant la divagation des chiens.

Le Tribunal Supérieur, dans son audience du 8 mai, a condamné par défaut, pour vol simple, le nommé François Carabia, dit Lavagna, âgé de 17 ans, né à Lavagna, province de Gènes (Italie), à un an de prison; le nommé Henri Balossi, âgé de 28 ans, né à Gènes (Italie), à 15 mois de prison, et le nommé Maurice Acquarone, âgé de 20 ans, né à Port-Maurice (Italie), à 3 ans de la même peine.

Le mois de mai a été de tout temps célébré comme le mois des fleurs et de la jeunesse. Il était, chez les païens, prétexte à quantité de cérémonies et coutumes dont on retrouve beaucoup de vestiges dans les mœurs du moyen âge. Les paysans avaient l'habitude de planter, le 1^{er} de ce mois, un arbre qu'on appelait *mai*. Ce jour fut longtemps un jour de paiement de redevance. C'était aussi l'usage d'aller présenter le mai, ou, comme on disait alors, d'aller *esmayer*. Souvent le *mai* qu'on offrait ainsi était un défi. Non seulement les particuliers se proposaient ainsi des cartels, mais des villages entiers guerroyaient les uns contre les autres.

La corporation des orfèvres de Paris offrait tous les ans, le 1^{er} mai, un arbre vert nommé *may verdoyant* à l'église Notre-Dame. Les deux orfèvres qu'ils déléguaient pour faire ce don s'appelaient *princes de may*. En 1499, ils ajoutèrent à ce *mai* une œuvre d'architecture en forme de tabernacle, avec des sonnets, rondeaux et autres pièces de poésie. En 1533, le tabernacle fut orné de petits tableaux représentant l'histoire de l'Ancien Testament.

Enfin le présent de *mai* fut converti en un tableau votif dont le sujet était ordinairement tiré des actes des apôtres. Ce tableau restait exposé les premiers jours du mois dans la chapelle de la Vierge. Les noms des plus grands peintres d'alors figurent dans l'énumération de ces œuvres d'art.

Il y a peu d'années encore, le mois de mai donnait lieu à Monaco à des réjouissances publiques que ne permet sans doute plus l'extension prise par la Principauté. Les habitants des rues de la ville organisaient, à l'aide de cerceaux enguirlandés de verdure, de marguerites, de géraniums, etc., tenus par des cordes d'un côté de la rue à l'autre, de véritables galeries fleuries. Chacun rivalisait de goût dans la confection de ces cerceaux ou couronnes, dont la dimension était quelquefois très grande.

Le soir, les voisins formaient des rondes gigantesques dans les carrefours, et l'on dansait avec acharnement jusqu'à une heure assez avancée, au son de quelque orchestre improvisé.

De nos jours, le mois de mai ne donne plus lieu qu'à des fêtes religieuses. L'Église l'a poétisé en le consacrant à la T.-S^{te}-Vierge, et les exercices pieux du *Mois de Marie*, surtout dans notre catholique Principauté, sont suivis avec le plus fervent empressement par les fidèles monégasques.

LE PAVILLON DE MONACO A L'EXPOSITION DE NICE

Nous n'étonnerons aucun de nos lecteurs en constatant le succès obtenu à l'Exposition de Nice par le pavillon de Monaco. L'*Illustration*, le *Figaro* et autres grands journaux parisiens, lui ont consacré des études ou des articles *di primo cartello*. Nous tenons néanmoins à publier ce que viennent d'en dire deux organes étrangers: *La Gazzetta Piemontese* et l'*Illustrated Leipzig*, le principal journal illustré d'Allemagne:

La *Gazzetta Piemontese* dit: « L'élégant pavillon de Monaco à l'Exposition contient une riche collection de poteries de la Principauté. J'ai vu rarement des terres cuites plus belles; elles sont bien supérieures par leur bon goût, la variété des couleurs et la perfection du travail à celles de Genève. »

Quant à la *Gazette Illustrée* de Leipzig, dans un article sur l'Exposition, après avoir parlé du pavillon de Menton, elle dit:

« L'industrie de la poterie artistique est perfectionnée davantage dans la principauté de Monaco. Dans le pavillon de cette ville, on a exposé une collection de vases, coupes, gobelets, urnes et vaisselles de toute espèce, aux formes les plus originales, d'un goût parfait et disposés symétriquement. On y trouve même des instruments de musique, par exemple des violons et des guitares construits en terre cuite; la perfection de ces instruments est telle qu'on peut en tirer des sons aussi purs et sonores que s'ils étaient en bois; c'est une preuve de la solidité et de la qualité de la matière employée. L'industrie

En effet, calculez ce qu'il aurait fallu compter aux annonceurs des journaux à tant la ligne, et pendant trois semaines, pour obtenir une telle réclame. Et quelle différence de publicité ! La voix des murailles, comme dit Victor Hugo, l'affiche détachant le nom en grosses lettres et quêtant à chaque coin de rue l'œil du passant.

Voilà le vrai progrès civique. Faire les affaires de son pays et, du même coup, les siennes. Et l'on dit que les Français ne sont pas des gens pratiques !...

La Société Maternelle, présidée par la duchesse de Mouchy, n'ayant pu donner, au bénéfice de ses pauvres, la représentation d'un combat de taureaux à l'Hippodrome, se propose de mettre en loterie un terrain. La loterie devient à tel point une habitude à présent qu'on peut s'attendre à voir l'Etat ressusciter, un jour ou l'autre, la Loterie de France, cette joie de nos pères, cette source sûre de revenus pour l'Etat, supprimée en 1836, on n'a jamais su pourquoi.

La loterie de France, réglée par arrêt royal de Louis XV en 1776, puis, après sa prohibition sous la Terreur, par décret de l'an VI, se composait de 90 numéros de 1 à 90, et le tirage s'en faisait par cinq numéros à la fois. Elle était divisée en cinq villes : Paris, Lyon, Strasbourg, Bordeaux et Lille, et tous les dix jours un tirage avait lieu pour chacune d'elles. On appelait *extrait* la sortie d'un seul numéro. L'extrait gagnait quinze fois la mise et soixante-dix fois si le numéro était déterminé. La sortie de deux numéros se nommait *ambe* ; l'ambe gagnait alors 270 fois la mise et 5,100 fois s'il était déterminé. Le *terne*, sortie de trois numéros, gagnait 5,500 fois ; le *quaterne*, 75,000 fois la mise. On ne jouait pas le quinqué. Vous voyez les avantages de l'Etat-banquier : pour l'extrait, il avait dix-huit chances contre quinze ; pour l'ambe, 1,602 contre 270, et ainsi de suite toujours en progressant.

La loterie était pour la masse un puissant objet de distraction ; elle détournait l'esprit populaire de la politique et des dangereuses rêveries qu'elle enfante, et, tenue par l'Etat, offrait des garanties que sont bien loin d'avoir aujourd'hui les jeux de la bienfaisance et du hasard qui pullulent de tous côtés.

Enfin elle donnait satisfaction à un goût qui est passé dans nos mœurs, et que, depuis les *blanques* de François I^{er}, ni lois, ni décrets n'ont pu parvenir à altérer.

Puisqu'il y a tant de loteries partielles à présent à propos de tout — et de rien, pourquoi pas une loterie générale brevetée avec la garantie du Gouvernement ?...
BACHAUMONT.

BIBLIOGRAPHIE

Nous nous empressons d'informer nos lecteurs, amateurs d'ouvrages littéraires artistiques, que M. Eugène Plon, l'éditeur bien connu, va donner un supplément à son remarquable ouvrage : **BENVENUTO CELLINI**.

Imprimé dans le même format et sur le même papier que l'ouvrage, ce supplément comprendra cinq feuilles d'impression, illustrées de gravures sur bois et de trois héliogravures hors texte, et en formera le complément indispensable.

Ce supplément paraîtra vers la fin de ce mois. En voici le prix :

Exemplaire sur papier ordinaire. . .	10 francs.
— d'artistes.	15 »
— sur papier vélin.	20 »
— de Hollande.	30 »
— du Japon.	40 »

VARIÉTÉS

Les instruments des constructeurs de la grande Pyramide d'Egypte.

Les arts et les civilisations de l'Egypte primitive ont fourni aux écrivains et aux voyageurs un thème qui remonte au temps de Moïse. Nombre de livres ont paru pour donner de minutieuses descriptions des Pyramides, des Tombeaux et des ruines de cités, comme d'autant de témoins des progrès merveilleux d'un peuple qui, dans un pays d'exubérante fertilité, où les moyens d'existence sont un fardeau extrêmement léger, pouvait diriger son énergie entière en d'autres voies, et au-delà de 4000 ans d'antiquité, produire des œuvres sans rivales. Tout cela, on l'a dit et redit, mais si nous cherchons comment la pierre a été extraite de la carrière, transportée, taillée, mise à sa place, les auteurs se taisent ou parlent avec mystère des forces mécaniques perdues, et de la supériorité des anciens, même en des choses dont nous sommes le plus fiers. Le fait est que peu d'hommes, après s'être livrés à des études égyptologiques, se sont trouvés, par leur instruction antérieure, dans les conditions de faire des recherches sur les procédés mécaniques, ou avec de nombreux fragments disséminés, sont parvenus à reconnaître la nature et la construction des objets employés. Les égyptologues, en général, ont été trop occupés par l'étude plus attrayante du langage et des

mœurs du peuple, pour donner quelque attention sérieuse à ces matières. Voilà pourquoi, dans ces derniers temps, nous n'avons que des idées très vagues sur les moyens que, constructeurs et maçons de la grande pyramide, ont employés. Un nouveau chercheur, toutefois, M. W. M. Flinders Petrie, a soudainement augmenté notre fonds de connaissance par une observation attentive, et la collection de nombreux types, pour la plupart objets inachevés, endommagés, produits rebutés de fabrication, il est parvenu à la conclusion la plus inattendue et la plus étonnante, c'est que les pierres dures employées par les Egyptiens, le diorite, la basalte et le granit, étaient taillées à l'aide d'instruments à pointes de pierre dure, diamant ou saphir employés sous formes, soit de scies rectilignes ou circulaires, soit de forets solides ou tubulaires, soit enfin de burins, tandis que les pierres plus tendres étaient entamées à coups de pic, puis amenées à l'état de surfaces parfaitement planes à l'aide de plans d'épreuve. M. Petrie a résumé ses nouvelles et si intéressantes recherches dans un mémoire lu devant l'Institut anthropologique, et que nous avons mis à contribution pour la relation suivante sur les spécimens et les résultats de ces recherches.

Le premier et plus important point est que le principe d'action de l'instrument consiste à raboter la pierre par des coups fixes, comme dans une machine à planer, et non à l'attaquer comme le ferait la roue d'un lapidaire. Les preuves de ce fait sont que les surfaces coupées ne présentent pas une surface unie comme le ferait une pierre polie à la poussière de diamant, mais une surface cannelée, comme l'est une pierre de taille sous l'action d'une scie dentée, ou un morceau de bois brut scié. Et la preuve que cette cannelure ne provenait pas de l'action d'une poudre à grains isolés, c'est qu'elle est, dans la pierre dure (comme le quartz) précisément aussi profonde que dans la pierre la plus tendre (comme le feldspath), dans les deux pierres, la cannelure apparaît toujours parallèle.

Si l'on considère les spécimens d'ouvrages des Egyptiens, les rainures si nettement définies, leur profondeur, leur égalité et leur continuité parfaites, la puissance de la pointe tranchante qui défie les matières les plus dures, et la rapidité avec laquelle la taille a dû s'accomplir pour enfoncer dans le granit le foret tubulaire d'un dixième de pouce à chaque révolution, il paraît certain que seuls des instruments armés d'une pointe fixe en pierre fine ont pu produire de tels résultats. La continuité des rainures à travers le quartz, le feldspath, la hornblende et le mica du granit rouge sans interruption, est encore une particularité qui caractérise avec évidence la puissance des instruments et l'habileté avec laquelle ils ont été construits. L'effort à subir sur les pointes taillantes, au passage d'une matière plus tendre dans une pierre de quartz devait être énorme, et bien plus grand dans une taille continue à travers le quartz seul, et pourtant l'on ne découvre ni soubresaut ni trépidation, ni défaillance du coupoir. Si l'on examine des spécimens d'œuvres obtenues par l'action des meules, l'on n'y trouvera nulles traces de rainures marquées, telles que celles des échantillons dont nous venons de parler. Cet emploi systématique de pointes en pierres fines, montées sur une base quelconque, peut être considéré comme prouvé par les échantillons recueillis.

Mais l'on ignore ce qu'étaient les pierres fines. Le nombre des gemmes possible est limité à cinq minéraux : beryl ou émeraude, topaze, chrysolithe, saphir, et diamant. Des expériences faites avec le beryl et le saphir montrent que leurs arêtes céderaient sous une pression bien inférieure à celle nécessaire pour produire des tailles comme celles qui viennent d'être décrites. Une pierre amorphe est nécessaire, et la rareté seule du diamant nous oblige à songer au

corindon comme ayant pu le remplacer. La forme des instruments était précisément celle que l'expérience, dans ces derniers temps, nous a conduits à employer. Les scies longues et droites, disques circulaires, forets pleins ou tubulaires, burins, tours, étaient des outils construits tous d'après le même principe, en pointes de pierres fines montées sur métal. Les scies rectilignes avaient certainement jusqu'à 8 pieds de longueur, puisqu'elles ont attaqué un coffre de granit de 7 pieds 6 pouces de long d'une extrémité à l'autre. L'épaisseur de ces scies variait de 0,2 de pouce à 1,38 pouce. Aux outils que nous venons de décrire, les constructeurs de la grande Pyramide ajoutaient des instruments à graver par la réalisation des formes compliquées. Les gros blocs de pierre étaient dressés au marteau. Des coches ou entailles d'un demi-pouce de profondeur étaient souvent taillées à la scie autour des blocs, on abattait ensuite leurs bords au marteau jusqu'à ce que l'on eût atteint le plan du fond des entailles. Sur les blocs taillés à la scie, les surfaces destinées à être mises en contact étaient habituellement dressées au marteau et creusées sur une profondeur suffisante pour contenir le ciment, tandis que les bords étaient laissés tout unis. Pour amener les surfaces à leur vrai niveau, les ouvriers se servaient ordinairement de plans d'épreuve parfaitement dressés et qu'on frottait d'ocre. Tous les blocs de revêtement de la grande Pyramide avaient été passés au plan d'épreuve, comme le prouvent encore aujourd'hui les laches d'ocre subsistantes.

Qui aurait pu s'attendre à ce qu'on retrouvât ainsi dans la grande Pyramide, des preuves incontestables de l'emploi des outils les plus perfectionnés de la civilisation du XIX^e siècle ?

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN.

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire à Monaco sise rue du Tribunal, n^o 2.

Administration des Domaines de S. A. S. le Prince

UTILITÉ PUBLIQUE

EXTRAIT publié en conformité des articles 19, 22 et 24 de l'Ordonnance du 22 mai 1858 sur l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Aux termes d'un contrat reçu par M^e Louis-Victor VALENTIN, notaire à Monaco, le 9 mai courant, enregistré,

L'Administration des Domaines de S. A. S. le Prince, représentée par son Receveur M. Antoine Lombard, Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles, demeurant et domicilié à Monaco,

A acquis de mademoiselle Marie-Barbe-Odile-Mathilde Bénédict, sans profession, demeurant à Paris, moyennant le prix de deux cents francs, une parcelle de terrain d'une contenance de dix mètres carrés, située à Monaco, rue de la Turbie, dont la forme triangulaire est bornée d'un côté à l'est par le terrain restant à la venderesse, et des deux autres côtés au midi et au nord par des terrains appartenant au Domaine de Son Altesse Sérénissime, et se trouve comprise sous le numéro 374 de la section B du cadastre.

Les personnes ayant sur l'immeuble susdésigné des privilèges, hypothèques conventionnelles, judiciaires ou légales, sont invitées à les faire inscrire, dans la quinzaine de la transcription, au bureau des hypothèques de Monaco, où le contrat susénoncé va être immédiatement transcrit.

Quant aux personnes qui auraient à exercer quelques actions ou droits réels sur cet immeuble, elles devront produire leurs réclamations à l'Administration dans le délai de dix jours, sous peine d'être déchues de tous droits.

Pour extrait : L. VALENTIN.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Mai	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL			
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir						
	5	756.1	757. »	754.1	753.4	753.9	17.7	19. »	16.8	16.4				16.5	61	S S O
6	55.8	56.2	56. »	56.2	57. »	17.5	16.9	17.3	15.1	14.7	62	S O	voilé			
7	58.2	59.8	60.6	61.3	62.3	15.4	17.5	17.3	16.3	15.5	85	E	pluie, voilé			
8	64.9	65.2	65.1	65.2	66.2	18.2	20. »	20.5	19. »	16.6	53	S O	beau			
9	67.2	67.2	66.7	66.5	66.7	19.7	19.5	20.5	20.5	20. »	49	S E	beau			
10	66.7	66.4	65.8	65.1	65.6	20.2	20.9	21.9	20.5	18.8	52	calme	beau			
11	66. »	65.8	65.3	64.9	65.2	22. »	21.9	22.4	19.4	16.8	55	calme	beau			
DATES											5 6 7 8 9 10 11					
Températures extrêmes											Maxima		19.4 19.5 18.3 21. » 20.6 22.5 23.2		Pluie tombée : 8 ^{mm} 5	
											Minima		11.9 12.5 12.1 14.1 14. » 14.2 16.2			

AVIS

Un Jugement du Tribunal Supérieur, en date du treize mai mil huit cent quatre-vingt-quatre, a déclaré le sieur BONIFORTE DE FRANCESCHINI, tailleur d'habits, demeurant à Monaco, en état de faillite, a fixé provisoirement au sept du même mois l'époque de la cessation de ses paiements, et a nommé M. Schauflier, vice-président, juge-commissaire, et M. Raybaudi, syndic provisoire.

Pour extrait conforme :
P. le Greffier en Chef,
A. Cioco, C.-G.

AVIS

Les créanciers de la faillite AMIEL sont invités à se rendre, le dix-sept mai courant, à 9 heures du matin, au Palais de Justice, pour assister à la reddition de compte du syndic et donner leur avis sur l'excusabilité du failli. Monaco, le 12 mai 1884.

Le Greffier en chef,
RAYBAUDI.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 5 au 11 Mai 1884.

CANNES, b. Charles, fr., c. Allègre,	sable.
ID. b. Antoinette-Victoire, fr., c. Fornéro,	id.
ID. b. Six-Sœurs, fr., c. Sève,	id.
ID. b. Saint-Joseph, fr., c. Ricord,	id.
ID. b. Volonté-de-Dieu, fr., c. Davin,	id.
MENTON, b. Vengeur, fr., c. Palmaro,	sur lest.
CANNES, b. Charles, fr., c. Allègre,	sable.
ID. b. Volonté-de-Dieu, fr., c. Davin,	id.
ID. b. Antoinette-Victoire, fr., c. Fornéro,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID. b. Six-Sœurs, fr., c. Sève,	id.
ID. b. Virginie, fr., c. Isoard,	id.
ID. b. Eclairneur, fr., c. Giraud,	id.
TALAMONE, b. Pénélope, ital., c. Bertilotti,	charbon.
CANNES, b. Fortune, fr., c. Moutte,	sable.
ID. b. Charles, fr., c. Allègre,	id.

Départs du 5 au 11 Mai 1884.

ORAN, t.-m. barque, Duke, angl., c. Cripps,	sur lest.
VENTIMIGLIA, b. Maria-Teresa, ital., c. Conti,	id.
CANNES, b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID. b. Antoinette-Victoire, fr., c. Fornéro,	id.
ID. b. Six-Sœurs, fr., c. Sève,	id.
ID. b. Saint-Joseph, fr., c. Ricord,	id.
ID. b. Volonté-de-Dieu, fr., c. Davin,	id.
ID. b. Vengeur, fr., c. Palmaro,	fûts vides.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte,	sur lest.
ID. b. Virginie, fr., c. Isoard,	id.
ID. b. Eclairneur, fr., c. Giraud,	id.

UNE DAME FRANÇAISE

diplômée, possédant quelque fortune, sachant trois langues étrangères et le piano, désire trouver une position dans une famille, même sans honoraires.

P. L. M. poste restante, avenue Friedland, PARIS.

DÉMÉNAGEMENTS & TRANSPORTS

H. CROVETTO, Boulevard des Bas-Moulins

Grande voiture capitonnée. — On répond de la casse et l'on prend et transporte à domicile. — Célérité, confiance. — PRIX MODÉRÉS.

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco. 1884

HORAIRE de la Marche des Trains du 29 Mai 1884. --- Service d'Été

Ligne de PARIS à MARSEILLE, à MONACO, à MONTE CARLO, à VINTIMILLE et à GÈNES

Dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS		11 express		13 express		3 express		15 direct		7 rapide		65 omnib.	
	1° cl.	2° cl.	3° cl.			1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
1103	135 70	101 80	74 65	Paris.....	dép.	—	8 15	9 25	—	11 15	6 30	7 15	11 5	—	—	—	—
					arr.	—	3 21	7 5	—	5 53	5 28	10 41	6 45	—	—	—	—
240	29 55	22 15	16 50	Marseille....	dép.	495 mixte	—	471 mixte	473 mixte	477 omnib.	479 omnib.	485 expres.	501 mixte	487 omnib.	—	—	—
					arr.	1 2 3	—	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	—	—	—
173	21 30	16 »	11 70	Toulon.....	dép.	—	—	12 30	—	—	7 30	11 10	—	—	—	—	1 20
47	5 75	4 30	3 15	Cannes.....	dép.	—	—	7 2	9 20	11 10	1 58	4 21	—	—	—	—	3 42
					arr.	—	—	8 2	10 25	12 9	2 52	5 15	—	—	—	—	9 25
16	1 95	1 45	1 10	Nice.....	dép.	6 6	—	8 22	—	12 46	3 20	5 40	6 50	9 41	—	—	—
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-s-Mer	dép.	6 16	—	8 32	—	12 55	3 29	5 50	7 2	9 52	—	—	—
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu.....	dép.	6 22	—	8 39	—	1 1	3 35	5 56	7 9	9 59	—	—	—
7	» 85	» 65	» 45	Eze.....	dép.	6 30	—	8 46	—	1 11	3 42	6 4	7 17	10 7	—	—	—
3	» 70	» 55	» 35	La Turbie.....	dép.	6 38	—	8 53	—	1 18	3 49	6 12	7 26	10 16	—	—	—
				Monaco.....	arr.	6 44	—	8 59	—	1 24	3 55	6 18	7 32	10 22	—	—	—
					dép.	6 49	—	9 6	—	1 28	4 03	6 23	7 37	10 29	—	—	—
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo....	arr.	6 53	—	9 10	—	1 32	4 7	6 27	7 41	10 33	—	—	—
					dép.	6 57	—	9 16	—	1 36	4 11	6 32	7 46	10 38	—	—	—
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebrune	dép.	7 8	—	9 24	—	1 45	4 19	6 41	7 55	10 46	—	—	—
10	1 20	» 90	» 65	Menton.....	dép.	7 16	—	9 31	—	1 53	4 26	6 49	8 4	10 55	—	—	—
					h. de Paris arr.	8 15	—	9 57	—	2 18	4 54	7 14	—	11 25	—	—	—
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille	dép.	—	—	227 omnib.	—	—	—	223 omnib.	—	—	—	—	—
					h. de Rome dép.	—	—	1 2 3	—	soir	soir	1 2 3	—	—	—	—	—
173	19 75	13 95	9 65	Gènes.....	arr.	—	—	11 40	—	3 45	9 10	7 10	3 30	—	—	—	—
						—	—	5 55	—	—	—	11 21	9 30	—	—	—	—

Ligne de GÈNES à VINTIMILLE à MONTE CARLO, à MONACO, à MARSEILLE et à PARIS

Dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS		228 omnib.		132 omnib.	
	1° cl.	2° cl.	3° cl.			1 2 3	1 2 3		
173	19 75	13 95	9 65	Gènes h. de Rome	dép.	—	—	—	—
				Albenga.....	dép.	—	—	—	—
					arr.	—	—	—	—
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille	dép.	476 omnib.	478 mixte	486 express	488 omnib.
					h. de Paris dép.	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3
10	1 20	» 90	» 65	Menton.....	dép.	—	6 35	10 1	12 5
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebrune	dép.	—	6 58	10 23	12 27
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo....	arr.	—	7 7	10 31	12 35
					dép.	—	7 15	10 38	12 42
				Monaco.....	arr.	—	7 20	10 42	12 47
					dép.	—	7 24	10 46	12 51
					dép.	—	7 28	10 50	12 56
3	» 70	» 55	» 35	La Turbie.....	dép.	—	7 35	10 57	1 3
7	» 85	» 65	» 45	Eze.....	dép.	—	7 43	11 4	1 10
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu.....	dép.	—	7 51	11 11	1 17
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-s-Mer	dép.	—	7 57	11 17	1 23
16	1 95	1 45	1 10	Nice.....	arr.	—	8 8	11 27	1 34
					dép.	5 55	8 36	11 55	1 53
47	5 75	4 30	3 15	Cannes.....	dép.	7 5	9 43	12 51	2 54
173	21 30	16 »	11 70	Toulon.....	arr.	11 14	2 16	4 42	7 1
					arr.	1 36	4 38	6 »	9 36
					soir	soir	soir	soir	soir
240	29 55	22 15	16 50	Marseille.....	dép.	14 expres.	46 direct	10 rapide	12 expres.
					arr.	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3
1103	135 70	101 80	74 65	Paris.....	dép.	—	—	—	—
					arr.	—	—	—	—

L'heure de Rome avance de 47 minutes sur celle de Paris.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE VOITURES DE NICE

Services Postaux

SAINT-MARTIN-LANTOSQUE

PUGET-THÉNIERS — SAINT-SAUVEUR

Depuis le 1^{er} Mai, DEUX SERVICES de diligence partent tous les soirs pour ces localités. Premier Départ, 7 h.1/2; Deuxième départ, 8 h.1/2

Parcours en 7 heures -- Voitures particulières avec relais pour ces localités -- Parcours en 7 heures

L'Administration a organisé pour ces localités un service spécial pour les petits colis ainsi que pour le transport de tous les comestibles Ces colis seront distribués, dès leur arrivée, à domicile, par un facteur attaché à cette Administration.

S'adresser pour les COMMANDES, ainsi que pour toute RÉCLAMATION, au Siège social, place des Phocéens

Bureau de Départ des Diligences :

NICE — 34, BOULEVARD DU PONT-NEUF, 34 — NICE

de la poterie est à Monaco entre les mains d'une Société industrielle artistique.

On trouve aussi dans le pavillon une quantité d'échantillons de différents parfums et de liqueurs fines que l'on fabrique à Monaco.

Le petit pavillon a une forme très caractéristique, qu'on peut qualifier peut être d'indo-orientale. La symétrie de la forme du pavillon est agréablement relevée par un portail saillant auquel on monte par quelques marches. De la salle intérieure on entre dans une sorte de serre ayant la forme d'un berceau ou d'une volière gigantesque construite avec un entrelacement de bois et où se trouvent des bosquets de plantes et de fleurs des tropiques, ce qui donne une preuve de la fécondité et de la richesse de la végétation dans ce pays si favorisé par la nature.

Nos lecteurs trouveront à la 4^e page l'horaire du service d'été de la Compagnie des Chemins de fer P.-L.-M., service dont l'ouverture est fixée au 29 mai courant.

Comme on le verra, les trains rapides 7 et 10 existant sur la ligne de Paris à Marseille sont, à l'aide des trains express 485 et 486, en communication directe avec Nice, Monaco et Ventimiglia; ainsi, satisfaction est donnée, dans une certaine mesure, aux vœux des populations du littoral.

La marche du train 485 est sensiblement accélérée et permettra, nous l'espérons, la distribution du courrier de Paris dans la soirée même; il arrivera, en effet, à Monaco à 6 h. 18 du soir.

En sens inverse, le train direct 486 est déplacé et accéléré, de façon à se relier à Marseille au train rapide 10; il partira de Monaco à 10 h. 46 du matin, soit trois heures plus tard que le premier train du matin l'été dernier, qui correspondait avec la ligne de Paris.

Le service de l'été dernier entre Cannes, Nice et Menton sera rétabli à peu de chose près.

Le train 488, partant de Monaco à midi 56 minutes, correspondra à Marseille avec le direct 46, allant à Paris.

Complétons les renseignements que nous avons donnés mardi sur l'éclairage au gaz des trains de la Compagnie des chemins de fer P.-L.-M. :

Les nouvelles voitures aménagées pour cet éclairage vont être pourvues d'un robinet spécial, qui permettra de donner la lumière ou de la diminuer à volonté. A l'aide d'un mécanisme des plus simples, appelé « mise en veilleuse », les voyageurs, que la trop grande clarté indisposerait la nuit, pourront, comme l'indique le nom de cet appareil, réduire à l'état de veilleuse la lumière de la lampe de leur compartiment. Ce résultat s'obtiendra d'une façon automatique par la fermeture des deux moitiés du rideau dont sont munies ces lampes, c'est-à-dire qu'une seule partie du rideau abaissée laissera la flamme à son état normal, éclairant un des côtés du compartiment, tandis que l'autre se trouvera dans l'ombre, mais les deux côtés rabattus ensemble donneront la mise en veilleuse, soit une diminution totale dans la somme de lumière.

Par ce système, les lampes des trains éclairés pendant le jour, pour le passage des tunnels, ou celles des compartiments inoccupés pendant la nuit seront mises en veilleuses, et il y aura de ce fait une économie notable de consommation du gaz.

Nous recevons de la Compagnie des chemins de fer P.-L.-M. la note suivante :

A l'occasion de l'Exposition générale italienne à Turin, des billets aller et retour pour Turin, valables pendant 30 jours consécutifs, seront délivrés jusqu'au 15 octobre 1884, et donneront droit d'arrêt facultatif dans toutes les gares situées sur les parcours français et italiens, tant à l'aller qu'au retour. Ils seront valables pour tous les trains ayant des voitures de la classe du billet (y compris, par conséquent, les express et les rapides).

On peut se procurer des billets aux gares de Menton, Monte Carlo, Monaco, Nice et Cannes.

Prix des Places (aller et retour)

	1 ^{re} classe	2 ^e classe
Monaco.....	38 fr. 40	27 fr. 15
Monte Carlo.....	37 fr. 90	26 fr. 65
Nice.....	40 fr. 90	29 fr. 15
Cannes.....	46 fr. 40	33 fr. 15
Menton.....	36 fr. 90	26 fr. 15

NOTA. — Les voyageurs trouveront aux gares de Turin-Porte-Neuve et de Turin-Porte-Suze des billets valables pendant quinze jours, permettant d'effectuer les voyages circulaires B, C, D suivants :

Voyage B — Turin, Milan, Côme, Tremezzina, Lecco, Monza, Milan, Turin, ou réciproquement :

TURIN P. N. TURIN P. S.
1^{re} cl., 37 fr. ; 2^e cl., 27 fr. 30 | 1^{re} cl., 36 fr. 10 ; 2^e cl., 26 fr. 60

Voyage C — Turin, Novare, Arone, Magadino, Arone, Gallarate, Milan, Novare, Turin, ou réciproquement :

TURIN P. N. TURIN P. S.
1^{re} cl., 40 fr. 85 ; 2^e cl., 31 fr. 65 | 1^{re} cl., 40 fr. 05 ; 2^e cl., 31 fr. 05

Voyage D — Turin, Milan, Côme, Bellagio, Menaggio, Pomezza, Lugano, Luino, Lucarno, Cannobbio, Arone, Gallarate, Milan, Turin, ou réciproquement.

TURIN P. N. TURIN P. S.
1^{re} cl., 53 fr. 05 ; 2^e cl., 42 fr. 90 | 1^{re} cl., 52 fr. 15 ; 2^e cl., 42 fr. 20

La Compagnie Internationale des wagons-lits nous informe que son train de luxe continuera, aujourd'hui mardi 13 et vendredi 16 mai, à fonctionner entre Nice et Paris.

En outre, le train n° 10 a tous les jours un wagon-lit. Ce train, dans le nouveau service d'été, part de Ventimiglia à 10 h. 4 du matin (n° 486) et de Marseille à 6 h. 25 du soir (n° 10) pour arriver à Paris le lendemain à 10 h. 12 du matin.

Dimanche sont venus à Monaco, l'*Eclair*, yacht à vapeur appartenant à M. Verani, avec trois passagers venant de Nice, et le *Nicois*, chaloupe à vapeur venant également de Nice avec 80 promeneurs.

Hier est arrivé un remorqueur de rivière, le *Rêve*, de Lyon, 4 hommes d'équipage, 3 passagers, jaugeant 35 tonneaux, muni de 4 hélices, venant de Ventimiglia et allant à Nice.

Enfin hier après-midi est arrivé le yacht de plaisance *Palatine* venant de Menton. Ce beau bâtiment à vapeur appartient à lord Wolverton; il a quitté Monaco ce matin se rendant à Cannes.

A partir du 15 mai courant, le service des breaks entre Monte Carlo et Nice sera réglé comme suit :

Départs de Monte Carlo. — 9 heures du matin ; 5 heures et demie du soir.

Départs de Nice. — 9 heures du matin ; 3 heures et demie du soir.

Prix : 2 francs. — Aller et retour, 3 francs.

LES VIPÈRES

Ces dangereux reptiles sont heureusement assez rares dans la Principauté. Aussi est-ce surtout à raison de l'intérêt qu'elle présente pour l'histoire naturelle que nous nous empressons de reproduire la note suivante qui nous est adressée par un de nos aimables correspondants de Nice :

Un savant naturaliste de Dijon, membre de la société entomologique de France, M. Auguste Rouget, s'occupe depuis plusieurs années des vipères et cherche à combattre les opinions émises de vieille date à leur sujet.

J'ai été personnellement témoin des soins assidus donnés par cet observateur consciencieux à ses redoutables pensionnaires, et j'ai assisté avec intérêt à leur alimentation.

M. Rouget a tué dans le cours de 1879, spécialement de la fin d'août à la fin d'octobre, aux environs de Dijon, un certain nombre de vipères femelles pleines (*Vipera aspis* de Linné), et a été amené à faire quelques remarques précieuses sur le développement du fœtus, pendant la dernière partie de la gestation.

Relativement à la durée de cette gestation, les auteurs sont en désaccord; leur opinion varie entre trois et huit mois; il en est de même au sujet du nombre des petits estimé à 20 ou 30 selon les uns, à 8 ou 15 selon les autres.

M. Rouget croit pouvoir avancer que la durée de la gestation est de cinq mois, et qu'il n'existe qu'une seule portée par an.

Quant au nombre des petits, le naturaliste bourguignon n'en a jamais trouvé plus de huit; il admet cependant que, dans certaines années, ce nombre peut arriver jusqu'à quinze et même dix-huit.

M. Rouget a trouvé en juillet des œufs dans le ventre des vipères.

En août, il existait des fœtus sans coloration.

En septembre, les fœtus étaient plus ou moins colorés.

En octobre, il existait dans le ventre des femelles des fœtus bien développés, colorés et ne présentant plus de traces de vitellus.

Le 29 octobre, naissance de sept vipéreaux provenant d'une mère en cage, et le même jour constaté l'existence de huit vipéreaux dans une femelle tuée la veille.

Le 4 novembre, une autre vipère tuée contenait

six vipéreaux vivants qui, lors de l'ouverture du ventre de leur mère, ont cherché à s'enfuir.

M. Rouget a constaté que la femelle en cage ne s'est nullement occupée de ses petits après les avoir mis au monde, et que les deux croyances contradictoires entre elles accréditées dans la campagne et admises même par plusieurs auteurs sérieux : 1^o que les petits percent le ventre de leur mère et la tuent; 2^o que la mère, au contraire, veille attentivement sur ses petits, les recevant dans son corps en les avalant en cas de danger, et les rejetant ensuite, le danger passé, sont également inadmissibles. A. P.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Nice. — Le Gouvernement français a accordé l'exéquatur à M. le marquis Centurione, Consul général d'Italie.

— Un accident est arrivé au chemin de fer funiculaire de l'Exposition :

Jeudi matin, vers onze heures et demie, M. Ziem, président du jury des beaux-arts, descendait de l'esplanade en tram, en compagnie d'une dame, lorsque, arrivé à mi-chemin, le frein laissé libre par la malveillance d'un employé congédié le matin, n'a pas retenu la descente du wagon, qui est arrivé en bas avec rapidité; le choc a renversé les deux voyageurs. Le wagon a eu son garde-corps faussé.

Les deux voyageurs ont été si peu blessés qu'ils se promenaient le lendemain dans l'Exposition. Toutefois une enquête est ouverte pour déterminer la responsabilité de l'employé.

— La distribution des récompenses à l'Exposition est fixée à dimanche prochain 18 mai.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Le joli mois de mai, qui ensoleille Paris et met en fleurs les marronniers des Champs-Élysées, fait aussi hélas! pousser les cyprès. S. A. le prince Michel Stourdza, ancien hospodar de Moldavie, est décédé à l'âge de quatre-vingt-dix ans, dans son hôtel de la rue de Varennes, hôtel où la princesse de Metternich possède un appartement depuis son départ de l'ambassade austro-hongroise, et où elle est attendue cette semaine.

De son mariage avec la princesse Vogoridès, le prince Stourdza laisse deux fils et une fille mariée au prince Constantin Gortschakoff, fils de l'illustre grand-chancelier de Russie. Les obsèques du prince ont eu lieu à l'église roumaine de la rue Jean-de-Beauvais, et, à l'occasion de son décès, sa veuve a adressé à M. le préfet de la Seine une somme de vingt mille francs pour être distribuée aux pauvres des vingt arrondissements de Paris, en témoignage de reconnaissance de l'hospitalité que la famille Stourdza a reçue dans la capitale depuis trente ans.

Le préfet de la Seine, en accusant réception de cette somme, a exprimé à la princesse, au nom de la population parisienne, tous ses regrets et ses sincères remerciements. D'autre part, on annonce que le marquis de Talhouët-Roy, ancien ministre des travaux publics sous l'Empire, est à toute extrémité dans son château du Lude. Le Lude est un des plus beaux châteaux historiques de la Sarthe. On y voit encore les chambres où couchèrent Henri IV et Louis XIII, avec l'ameublement du temps, et le parc du château, pourvu d'admirables futaies, renferme des statues remarquables, notamment l'*Hercule étouffant Antée*, par Mongendre.

Le soleil au ciel ne fait pas tort aux lustres dans les salons, et jamais le mouvement mondain n'a été plus brillant ni plus animé à Paris qu'en ce moment. Chez la marquise d'Aoust, il y a eu série de tableaux vivants si réussis que la princesse de Sagan a promis d'offrir un divertissement analogue aux favorisés de l'hôtel de la rue Saint-Dominique.

C'est le congrès de Vienne qui mit à la mode les tableaux vivants. Un soir que M^{me} de Staël figurait à *Agar dans le désert*, quelqu'un demanda le sujet du tableau. On le lui dit.

— Vous vous trompez, riposta vivement le prince de Ligne; c'est la justification d'Abraham.

Paris, à l'heure où je vous écris, est en pleine agitation électorale, à cause des scrutins de ballottage pour les élections municipales. A propos de ces élections, il faut remarquer le caractère de plus en plus marqué que prennent les professions de foi. Elles ont comme une allure de prospectus, et il semble que la profession de foi ne soit que le moyen pour arriver au véritable but, la profession.

— « Je suis bandagiste, vous me connaissez tous; depuis trente ans, j'habite au milieu de vous, telle rue, tel numéro... Si j'avais l'honneur d'être élu pour votre mandataire, je... etc., etc. » — Voir les murailles.

Vous comprenez le tour. On dépense dix louis d'affiches et l'on devient aussi connu que la douce revalescière Dubarry.

C'est le suffrage universel — une invention élastique s'il en fût — appliqué à l'industrie. Lumière et bon marché.